

Défense nationale et commandement unique

Le maréchal Pétain, qui continue à servir avec une autorité qui impose de plus en plus de respect et d'admiration à tous, consacre dans la Revue des Deux Mondes une importante étude sur la défense nationale et le commandement unique.

Nécessité du commandement centralisé

Les conditions de la défense de la France, puissance continentale, maritime et coloniale, se présentent sous un aspect complexe. Sur terre, de Nice à Dunkerque, 1.300 kilomètres de frontière c'est tout le continent qui vient aboutir et depuis les origines de l'histoire, faire pression sur l'isthme français.

Les problèmes d'ensemble ainsi posés par la défense du pays, problèmes de lutte continentale contre un seul adversaire ou contre une coalition, problèmes de défense aérienne, problèmes maritimes, nord-africain, colonial, ne sauraient relever de commandements actuellement en tous points divergents.

Les avantages du projet

Les avantages d'une telle organisation sont évidents. Elle simplifie les rouages, supprime les frictions et les doubles emplois, facilite les économies et l'utilisation rationnelle des crédits budgétaires, garantit la coordination des efforts.

Tentatives manquées

Aussi bien la nécessité d'une institution adéquate à cette tâche a-t-elle déjà depuis quelques années dans nos hautes sphères politiques et militaires. M. Maginot, ministre de la Guerre; Jean Fabry, président de la Commission de l'armée de la Chambre, se sont, entre autres, préoccupés de cette question.

La solution à envisager

La solution à mettre sur pied doit élever tout d'abord de briser les organismes existants. Il s'agit pas de fonder dans un ministère unique les trois ministères militaires. Aucun homme, fût-il de premier plan, ne viendrait à bout de cette tâche. Et d'ailleurs les ministères ont fait leurs preuves, chacun dans son cadre particulier. Ils sont tous très également nécessaires.

Du music-hall à la maison de Collière...



MAURICE CHEVALER, à qui on a mené une réception à la Comédie-Française, est venu voir CHARLES LAUGHTON, le grand acteur anglais. Entre eux, M. Dussan et M. Marquet.

Revue de la Presse

LE PETIT PARISIEN (M. CH. MORICE) : L'avis est unanime: le pays s'est prononcé pour le Front populaire; c'est celui qui doit exercer le pouvoir. Nul ne comprendrait qu'il en fût autrement. Les usages sont constants.

LE PETIT JOURNAL (Le démocrate) : De graves décisions devront être prises à Genève et ailleurs. Elles ne pourront l'être, quel que soit le gouvernement qui tiendra dans, que si le peuple français, de sérénité, de modération, de réflexion et de calme.

LE JOUR (M. BALBY) : Nous allons sans doute assister à un spectacle bizarre de même que dans la lutte d'hier, les Soviétiques n'avaient parlé que de drapeau, d'ordre et de liberté, de même que quelques jours après, si nous faisons la moindre impression: nous sommes prudents non pour nous, mais pour les autres, qui ne nous ont pas oubliés.

LE JOURNAL DES DEBATS : Il est déjà arrivé dans l'histoire politique mondiale, que des courants très différents de ceux que les événements rendaient désirables. C'est le cas de la Chambre de 1906, d'ailleurs, qui fut la Chambre de 1914, pacifiste et férue de désarmement, à la veille de la guerre.

LE JOURNAL (M. JEAN MARLET) : Je donnerai tous mes fonds russes pour savoir à quelles sources nouvelles le Gouvernement de demain va s'adresser pour remplir les caisses de l'Etat. Et le faire sûr. Le premier n'est peut-être pas très démocratique, mais le second fait crever le cœur.

LE PEUPLE (Organe de la C. G. T.) : Contre l'idée fasciste, un seul et unique moyen: gouverner hardiment contre la misère et contre le désespoir de ceux qui sont les hommes de l'heure. Des aujourd'hui, et pendant le court délai qui nous est imparti, avant que le désastre ne soit consommé, nous devons nous occuper de nous-mêmes.

LA REPUBLIQUE (M. EMILE BURÉ) : Il ne doit y avoir au cœur des vainqueurs nulle haine. Il ne doit y avoir au cœur des vaincus nulle peur. Serment du 14 juillet 1935 tenait en quelques mots que chacun à notre place nous nous sommes, depuis des mois, et forcés de faire entendre: les libertés publiques.

LE QUOTIDIEN (Editorial) : Il y a quatre ans, le cartel des gauches n'a été qu'une formation électorale, qui n'a pas tenu.

Accusé du meurtre de sa femme, un débitant de boissons d'Houplines est condamné aux travaux forcés à perpétuité par la Cour d'assises du Nord

Les époux Beaurain-Hibon exploitaient depuis février 1933, à Houplines, rue de l'Égalité, un commerce de débit de boissons. L'accusé ne régnait pas dans le ménage, la femme se plaignait des mauvais traitements et des violences que lui faisait subir son mari et celui-ci l'accusait de monter infidèle. Le 24 décembre 1935, à midi, un voisin s'aperçut que le débit était encore fermé. En pénétrant par la cour, il aperçut, mais personne ne répondit. Inquiet, il alerta les autorités qui firent ouvrir les portes par un serrurier et en découvrant, dans une chambre du premier étage, le cadavre de M. Beaurain étendu sur le lit.

II. - Défense de la liberté

1. - Annulation générale. 2. - Contre les ligues fascistes. 3. - Développement de la coopération effective des formations paramilitaires, conformément à la loi. 4. - Mise en vigueur des dispositions légales en cas de provocation au meurtre ou d'attentat à la sûreté de l'Etat.

II. - Défense de la paix

1. - Appel à la collaboration du peuple et notamment des masses laborieuses pour le maintien et l'organisation de la paix. 2. - Collaboration internationale, dans le cadre de la Société des Nations, pour la sécurité collective, par la définition de l'agression et l'application automatique et solidaire des sanctions en cas d'agression.

III. - Revendications économiques

1. - Restauration de la capacité d'achat supprimée ou réduite par la crise. Contre le chômage et la crise industrielle. 2. - Réduction de la semaine de travail sans réduction de salaire hebdomadaire.

II. - Contre le pillage de l'épargne

1. - Pour une meilleure organisation du crédit. Réglementation de la profession de banquier. Réglementation du bilan des banques et des sociétés anonymes.

III. - Assainissement financier

1. - Révision des marchés de guerre en liaison avec la nationalisation des industries de guerre. 2. - Répression du gaspillage dans les administrations civiles et militaires.

Un parricide est condamné à deux ans de prison avec sursis

Laon, 5 mai. — La Cour d'assises de l'Aisne a condamné à deux ans de prison avec sursis, le domestique de culture, Marcel Philippe, 23 ans, qui le 7 janvier dernier à Marigny, pour défendre son maître menacé par son père, tua ce dernier de trois coups de fusil.

Des perceurs de planchers volent 350.000 francs dans une banque parisienne

Paris, 5 mai. — La banque Gauthier, située 60, rue Saint-Lazare, a reçu la visite d'un groupe de perceurs de planchers qui y ont dérobé une somme de 350.000 francs environ.

Dans un train, un légionnaire libéré se prend de querelle et le blesse grièvement

Lyons, 5 mai. — A l'arrivée du train rapide 120 Marseille-Paris, en gare de Valence, le commissaire spécial était informé qu'un drame s'était déroulé dans le wagon de première classe.

Un cycliste s'égorge sur une auto à Boulogne-sur-Mer

Mardi soir, M. Lelièvre, 36 ans, cantonnier, marié et père de six enfants, demeurant à Conteville, qui passait à vélo à Boulogne, se jeta sur l'auto du docteur Guillbert. Il donna de la tête dans le pare-brise et eut la gorge ouverte sur une large plaie.

Roubaix ne compte plus que 107.105 habitants

En cinq ans, la ville s'est appauvrie de plus de 10.000 personnes... mais s'est enrichie de 400 nouvelles maisons.

Pour diminuer le chômage

La suite d'une réunion tenue le 4 à quelques mois, et dont le résultat a été décidé, les chômeurs, adhérents aux Syndicats libres se sont réunis de nouveau hier mardi, à 17 h. 30, rue Henri-Carrette.

Une auto dans laquelle se trouvaient l'amiral Robert, sa femme et son fils, capoté près de Breteuil

M. Robert, d'origine danoise, a succombé à ses blessures. Un grave accident s'est produit dans l'après-midi, à la sortie du village de Beaurain, près de Breteuil (S.-et-O.).

AUX JARDINS POPULAIRES

Dimanche prochain 10 mai aura lieu, à 9 h., salle du Cinéma Rex, place Chapelle, une réunion extraordinaire à laquelle sont invitées tous les jardiniers de l'Institut populaire et leurs familles.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AMIS DE ROUBAIX

L'assemblée générale des Amis de Roubaix aura lieu le samedi 11 mai, à 18 h., au Cercle de l'Industrie, Grand'Place, à Roubaix, avec l'ordre du jour suivant: Compte rendu annuel; rapport moral; rapport financier; renouvellement du Comité directeur.

DEUX AMIS DE ROUBAIX

Les personnes désirant parler sur ce sujet sont priées de se faire connaître.